



Déclarations et Discours

N° 82/19

EXPANSION DES RELATIONS ENTRE LE CANADA ET L'ASIE DU SUD-EST

Discours du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, à la Conférence internationale mixte du Conseil canadien des études sur l'Asie du Sud-Est et de l'Institut d'études de l'Asie du Sud-Est, Singapour, le 21 juin 1982*.

... Cette réunion est une étape marquante dans la croissance et l'affermissement des liens que le Canada entretient déjà avec l'Asie du Sud-Est. Le Conseil canadien des études sur l'Asie du Sud-Est a, depuis treize ans, remarquablement réussi à stimuler, au Canada, les études sur l'Asie du Sud-Est. Cette rencontre est la première grande conférence canadienne de son genre, organisée en Asie, grâce à la collaboration de plusieurs pays. À n'en pas douter, cette manifestation indique clairement que les relations entre le Canada et l'Asie du Sud-Est ont franchi une étape décisive.

Durant des millénaires, l'Asie du Sud-Est a été un carrefour entre l'océan Indien et le Pacifique et un point de convergence des grandes religions du monde. Son commerce légendaire des épices et autres biens a fait l'objet de rivalités coloniales pendant des siècles. Ses richesses naturelles et, plus récemment, sa position stratégique ont éveillé l'intérêt des grandes puissances du XX^e siècle et entraîné leur engagement. Toute la région reste aujourd'hui le champ des luttes d'influence entre la Chine, l'U.R.S.S., les É.-U. et le Japon, chacun cherchant à sauvegarder son intérêt.

Dans ce contexte général, les premiers liens du Canada avec l'Asie du Sud-Est ont été bien ténus. Dans les années 1920, le Canada a ouvert des missions commerciales à Singapour et Batavia, future Djakarta et, en 1949, un consulat général à Manille. Il a cependant fallu attendre 1953 pour que soit créée la première mission diplomatique du Canada dans la région, à Djakarta. Nos liens avec la Malaisie et Singapour ont commencé à se nouer dans le cadre du Commonwealth et se sont affermis plus tard, du fait de l'évolution de notre programme d'aide, instauré sous l'égide du Plan de Colombo.

À la recherche
de la paix

La fin de la première guerre d'Indochine, en 1954, a marqué la participation du Canada, à côté de plusieurs pays, à la recherche d'une paix durable dans la péninsule indochinoise si longtemps secouée par la guerre. Le Canada a été membre des commissions de contrôle internationales et, si la paix n'est pas revenue en Indochine, il n'en a pas moins persisté, pendant vingt ans, à faciliter un règlement pacifique. Nous pensons en effet que nous devons faire notre part pour maintenir une paix douloureusement acquise et nous faire les champions de la stabilité dans cette région alors si troublée. La présence canadienne au Viêt-nam, au Cambodge et au Laos, a eu un effet à long terme : une génération entière d'agents du service extérieur s'est trouvée engagée en Asie du Sud-Est ou a travaillé au service de cette région. À un moment

* Discours prononcé au nom du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures par M. W.T. Delworth, sous-secrétaire d'État adjoint pour les Affaires de l'Asie et du Pacifique.

donné, jusqu'à trente pour cent de l'ensemble des agents des Affaires extérieures avaient travaillé en Indochine. Grâce, en grande partie, à l'expérience qu'il avait acquise dans le Sud-Est asiatique, le ministère des Affaires extérieures a contribué à éveiller l'intérêt des Canadiens pour cette région du monde, que nos compatriotes, à vrai dire, connaissaient fort peu jusqu'en 1954. Ainsi, au moment d'aborder le dernier quart de siècle, le Canada venait, en peu de temps, de nouer des liens solides avec l'Asie du Sud-Est.

Les activités que le Ministre a eues dans la région, la semaine dernière, rendent bien compte de la vitalité des relations actuelles du Canada avec le Sud-Est asiatique, notamment avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). La semaine dernière, il a rencontré les ministres des Affaires étrangères des pays de l'ASEAN, pour un échange de vues sur des questions économiques globales et sur des développements politiques régionaux et internationaux qui nous concernent tous. C'est la troisième réunion de ce type à laquelle j'ai participé. Les entretiens annuels avec les ministres des Affaires étrangères des pays de l'ASEAN occupent une place de choix dans le programme du Ministre. Cette dernière rencontre lui a permis de constater le grand progrès réalisé, au cours de l'année écoulée, dans les relations entre le Canada et l'ASEAN. À New York, en septembre dernier, les cinq ministres des Affaires étrangères de l'ASEAN et M. MacGuigan ont signé une entente de coopération économique. Cette entente fournit, sous l'égide d'un Comité mixte de coopération, un cadre de coopération multiple dans les domaines du commerce et du développement industriel et technique. Des accords particuliers ont également été conclus l'an dernier entre le Canada et l'ASEAN, au sujet de projets de foresterie et de pêches. En outre, le mois dernier s'est tenu, à Manille, le troisième dialogue Canada-ASEAN. Ce fut l'occasion d'un échange de vues sur un grand nombre de questions commerciales et économiques, et de définir certains domaines de coopération dans les secteurs industriel et commercial : agriculture et foresterie, énergie, science et technologie, transports, communications, développement des ressources humaines, information et culture.

Expansion des liens économiques

La place plus grande accordée aux consultations économiques et politiques et l'accroissement de la coopération dans des activités de développement sont autant de preuves que les gouvernements concernés sont déterminés à resserrer les liens économiques entre l'ASEAN et le Canada. Parallèlement à ces ententes officielles, il ne faut pas omettre les nombreuses initiatives et les réalisations remarquables de l'entreprise privée. Les relations commerciales entre l'ASEAN et le Canada occupent, dans l'ensemble de notre balance commerciale, une place enviable. De 1975 à 1980, le commerce bilatéral Canada-ASEAN a plus que triplé, passant de 350 millions de dollars à plus d'un milliard. Le taux de croissance réel des exportations canadiennes vers l'ASEAN s'est élevé à 19 pour cent pendant la même période, comparé à 6 pour cent pour nos exportations vers le reste du monde. Un certain nombre de sociétés canadiennes — Inco, Bata, Alcan, Northern Telecom, Husky Oil — ont fait de gros investissements dans la région où, par ailleurs, les grandes banques canadiennes sont représentées. Je rappelle en outre l'exposition CANEX 82 que j'inaugure demain, ici

même à Singapour, au nom du Ministre. De par son importance, cette manifestation servira les intérêts de tous les partenaires, et particulièrement le secteur privé. Cette exposition régionale de transfert de technologie, financée par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), a attiré plus de vingt firmes canadiennes et de nombreux candidats à des coentreprises.

Si l'on en juge par l'augmentation considérable des relations entre le Canada et l'ASEAN dans ce domaine, on ne peut qu'être frappé de la place privilégiée que cette région occupe dans les rapports du Canada avec l'étranger. Grâce à sa population nombreuse et à la richesse de ses ressources, elle est devenue l'une des régions du monde au plus haut taux de croissance. D'après les prévisions, le produit national brut (P.N.B.) réel progressera annuellement de 6 à 9 pour cent en moyenne, au cours des prochaines années. Pour un pays qui, comme le Canada, tire du commerce près du tiers de son produit national brut, le Sud-Est asiatique est une région d'intérêt vital.

Développement des relations bilatérales

Un ensemble complexe de relations bilatérales s'est constitué entre le Canada et chacun des partenaires de l'ASEAN. La densité du réseau de relations de l'ASEAN, considérée dans son ensemble, dépend des rapports bilatéraux individuels. Ces dernières années, le nombre de représentants de haut rang et de ministres du Canada ou de pays de l'ASEAN qui se sont rendus visite a augmenté dans des proportions considérables. Les visites ont facilité les échanges bilatéraux et les consultations d'ordre politique ou portant sur les multiples aspects des questions Nord-Sud : énergie, ressources, commerce, éducation, science et technologie. Cette liste d'intérêts communs illustre à l'envi la convergence des objectifs canadiens et sud-est asiatiques sur de nombreux fronts.

La coopération au développement est un élément important de nos relations bilatérales. L'Indonésie est parmi les premiers bénéficiaires de l'assistance canadienne au développement. L'an dernier, nous avons lancé un programme d'assistance au développement en Thaïlande. Aux Philippines, en Malaisie et à Singapour, la coopération au développement est menée par la Direction générale des programmes spéciaux de l'ACDI, qui s'attache prioritairement à la coopération industrielle et institutionnelle. Notre programme de coopération industrielle a ainsi abouti au lancement de plus de projets dans le cadre de l'ASEAN que dans toute autre région du monde.

La présence canadienne en Asie du Sud-Est se manifeste aussi par les activités des organisations non gouvernementales, des universités et autres institutions de la région. L'installation, à Singapour, du Bureau régional pour l'Asie, du Centre de recherches pour le développement international (C.R.D.I.), l'aide du C.R.D.I. à de nombreux projets dans les pays de l'ASEAN et l'important rôle qu'il joue dans la présente assemblée, tout cela montre combien le Canada est engagé dans la voie de la coopération avec la communauté des chercheurs de l'Asie du Sud-Est, pour mieux répondre aux grandes questions du développement.

Il est une dimension de l'Asie du Sud-Est qui a sans doute eu une influence décisive sur les Canadiens en général et a relevé remarquablement l'image de l'Asie du Sud-Est parmi nos compatriotes : je veux parler de l'exode massif des réfugiés indochinois. Nous pouvons ressentir quelque légitime fierté devant la réponse du Canada à une crise qui a menacé le tissu social et la stabilité de plusieurs pays de l'ASEAN. Par souci humanitaire et pour honorer son engagement à maintenir la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est, le Canada a accueilli plus de 70 000 réfugiés d'Indochine, depuis les victoires communistes au Sud-Viêt-nam et au Cambodge, en 1975.

Meilleure sensibilisation

Les vigoureuses attaches culturelles qu'a gardées le Canada par-delà l'Atlantique s'enracinent dans la nature et l'origine des premiers immigrants qui se sont établis dans notre pays. Pour sa part, la présence de plus en plus visible de la communauté sud-est asiatique au Canada — Indochinois, Philippins, Malaisiens — a, en l'espace de quelques années, modifié et enrichi la diversité de la mosaïque canadienne. Le grand public n'ignore plus, désormais, que le Canada a aussi des affinités avec le Pacifique et l'Asie. Ce facteur humain ne manquera pas de contribuer notablement à élargir le champ culturel des Canadiens, pour y inclure les liens humains qui nous rattachent à l'Asie du Sud-Est.

Je me suis quelque peu étendu sur nos relations économiques et commerciales avec l'ASEAN et sur la dimension humaine de nos liens avec la région du Sud-Est asiatique. Quelle que soit l'importance de ces aspects et aussi remarquable qu'ait été l'expansion de nos relations avec ces secteurs particuliers, nous ne devons pas perdre de vue l'essentiel : tout cet édifice de coopération repose sur une fondation de stabilité politique et un profond engagement politique.

Promouvoir la paix et la stabilité

Si, au cours de la dernière décennie, les relations entre le Canada et l'Asie du Sud-Est ont connu une croissance aussi rapide, c'est grâce à la qualité et à la stabilité de nos rapports politiques. Le facteur qui a joué le plus en faveur des rapports dans la mise en place de l'ASEAN elle-même, c'est la ferme intention de ses partenaires de bâtir la paix et la stabilité. La création de l'ASEAN est un exemple frappant de concertation politique pour surmonter les différences et collaborer à la recherche de la paix et de la stabilité. Il n'y a pas si longtemps que les rapports entre les pays qui constituent l'Association étaient secoués par des conflits de toutes sortes.

Plusieurs facteurs politiques ont favorisé la coopération entre les pays membres de l'ASEAN : des changements, dont certains en profondeur, dans les pays membres, et la menace causée par la présence d'un Viêt-nam expansionniste.

Nous avons été très frappés par la croissance de l'ASEAN et par son sens de la solidarité, et aussi par le progrès économique et social que témoigne la région. La recherche de la paix et de la stabilité dans le Sud-Est asiatique traduit une même préoccupation de la part de l'ASEAN et du Canada. L'Indochine continue à être le théâtre d'une grande tragédie : le Canada ne cesse donc d'être concerné au premier chef, profon-

dément désireux de trouver une solution aux problèmes sous-jacents. À nos yeux, l'occupation du Cambodge par les Vietnamiens constitue une menace à la paix et à la stabilité en Asie. Le Canada fera tout ce qui est en son pouvoir pour aider l'ASEAN à trouver un règlement pacifique au Cambodge, ce qui comporte le retrait des forces étrangères d'occupation, le libre choix du peuple khmer à élire son gouvernement en dehors de toutes pressions extérieures, et l'arrêt du flot de réfugiés.

Le Ministre a donné l'assurance à ses homologues des Affaires étrangères des pays de l'ASEAN que le Canada n'accorderait aucune aide au développement du Viêt-nam, qui puisse fournir le moindre appui à ce pays, aussi longtemps que celui-ci refusera de mettre un terme à son occupation du Cambodge. Dans le même temps, nous continuerons à faire notre part pour apporter une aide aux nombreux réfugiés que doivent accueillir les pays de l'ASEAN.

Comme je le disais au début, les relations entre le Canada et l'Asie du Sud-Est ont franchi une étape décisive. J'ai cherché à faire ressortir quelques grandes réussites et certains des jalons qui ont marqué les rapports entre le Canada et l'ASEAN au cours des dernières années. J'ai voulu aussi vous dire toute l'attention que le Canada continue de porter à l'ASEAN et l'aide qu'il entend lui fournir sans défaillance, dans la recherche d'un règlement pacifique à la crise qui ne cesse d'affliger l'Indochine. Nous avons réalisé beaucoup. Mais il reste encore davantage à faire, de nouvelles occasions de coopération à susciter, d'autres tâches à accomplir. Pour l'épanouissement de nos relations, il est un élément essentiel : le Canada se doit d'avoir les yeux ouverts sur l'Asie du Sud-Est ; sa population doit, dès l'école, être avertie des traditions et des expressions culturelles de cette région ; le Canada, enfin, doit examiner les questions de la région, les débattre et réétudier sa propre façon de les aborder. La rencontre internationale qui s'ouvre contribuera à resserrer nos liens, tout comme le fait déjà le Conseil canadien des études sur l'Asie du Sud-Est.